

SUBVENTIONS À L'EXPORTATION

L'Alliance laitière mondiale (ALM) est résolument en faveur d'un processus d'élimination qui procure des avantages rapides au commerce laitier mondial et empêche le contournement du processus d'élimination.

La position de l'Alliance laitière mondiale

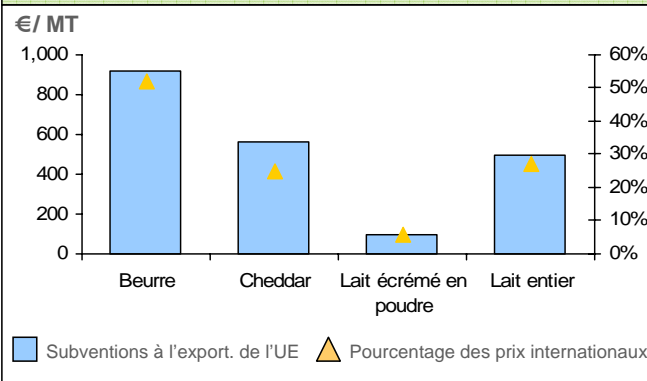
- Versement initial et mise en route accélérée du processus d'élimination progressive
- Au moins 60% des subventions devraient être supprimés d'ici 2010
- La formule doit s'appliquer tant au volume qu'à la valeur
- Un calendrier simultané applicable à tous les produits
- Maintien des catégories de produits ; en d'autres termes, pas d'agrégation d'engagements
- Imposition de fortes mesures de transition pour empêcher le contournement

Quel est le problème?

Les subventions à l'exportation exercent une influence majeure sur la fixation des prix laitiers internationaux.

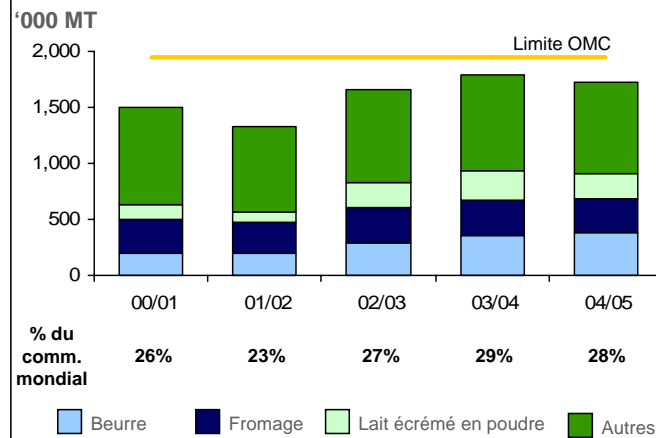
Ces subventions représentent souvent une proportion élevée des prix. Actuellement, la subvention à l'exportation de l'UE sur le beurre représente plus de 50 % du prix mondial. Pour le lait entier en poudre et le fromage, les subventions à l'exportation de l'UE représentent plus de 25 % du prix de ces produits sur le marché international.

Niveau actuel des subventions à l'exportation de l'UE

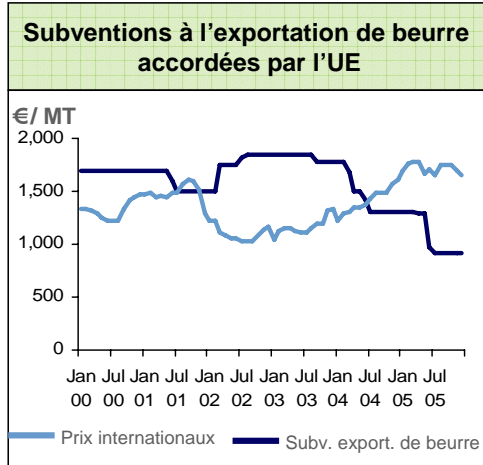


Les subventions à l'exportation ont également permis à l'UE de maintenir une part importante des marchés internationaux. Actuellement, sa part représente environ 30 % ; elle dépassait 50 % avant les réductions des subventions à l'exportation décidées lors de l'Uruguay Round.

Quantité d'exportations subventionnées par l'UE



Les prix réduits résultant des subventions à l'exportation ont eu pour effet de contenir les prix payés aux exportateurs dans les pays développés comme dans les pays en développement, réduisant ainsi les bénéfices des agriculteurs. Il s'ensuit inévitablement que les subventions à l'exportation ont restreint le développement des industries laitières dans de nombreux pays en développement.



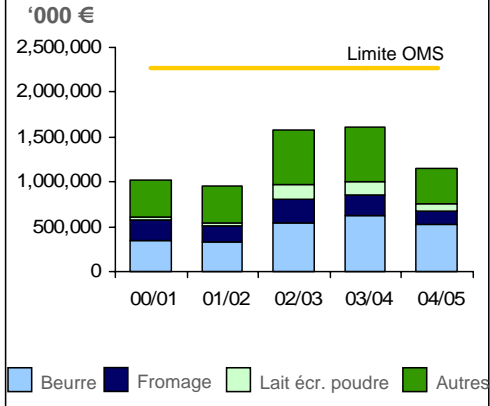
Quelle est la solution ?

L'ALM est résolument en faveur d'une mise en oeuvre accélérée de la réduction, comportant un versement initial. C'est seulement alors que l'exigence d'une « proportion importante » de la réduction au cours de la première moitié de la période de mise en application pourra être satisfaite. L'ALM considère qu'une proportion « importante » doit signifier au moins 60 % d'ici 2010.

Les subventions à l'exportation sont aujourd'hui contrôlées tant à l'aune du volume qu'à celle de la valeur. C'est un mécanisme efficace pour limiter le montant total des exportations subventionnées ainsi que le niveau de subvention proprement dit. Il est essentiel que la formule de transition couvre ces deux éléments car toute autre solution affaiblit considérablement l'effet du processus de réduction.

Par exemple, une formule de réduction fondée uniquement sur les limites de valeur fragiliserait le processus de réduction du fait que les limites de l'UE sur la valeur sont relativement élevées par rapport à l'usage actuel.

Valeur des subventions de l'UE



Actuellement, divers produits bénéficient de subventions à l'exportation, les produits laitiers représentant une partie importante des dépenses actuelles. En tant qu'exportateurs de produits laitiers, les membres de l'ALM ne veulent pas d'une formule de réduction qui fait une distinction entre les secteurs ou les produits agricoles. Tous les secteurs et produits doivent appliquer la même formule d'élimination.

Pour l'ALM, il est important de maintenir les engagements désagrégés au niveau des produits. Toute agrégation ne fait que réduire l'impact de la réduction et permet d'étaler les réductions sur plusieurs des catégories actuelles.

Autres éléments clés :

- Pas de dispositions de roulement d'une année à l'autre pour les engagements inutilisés
- Suppression de l'utilisation de subventions aux composantes

En utilisant ces mécanismes, il est possible d'éliminer les subventions à l'exportation de manière à entraîner des réductions initiales importantes et à supprimer la possibilité de contourner l'engagement pris en matière d'élimination.